



MAISON
TRANSFRONTIÈRE
DE JUSTICE ET DU DROIT

SERVICE GRATUIT CONFIDENTIEL ET ANONYME



*Information sur vos droits,
aide aux victimes, conciliation...*





Ouverte à tous, la Maison Transfrontière de Justice et du Droit est un lieu d'information, de conciliation et de prévention.

La Maison transfrontière de Justice et du Droit vous répond et vous oriente, concernant de **nombreuses questions juridiques** françaises et suisses, **uniquement sur rendez-vous** :

- Comment engager une procédure pour mon divorce ?
- A qui poser mes questions sur le droit du travail suisse ?
- Comment faire un testament, une donation ?
- Puis-je exiger que mon voisin coupe sa haie ?
- ...

Information sur vos droits et devoirs

ACCÉDER AU DROIT

Des juristes vous renseignent sur vos droits et vos devoirs notamment dans les domaines du travail, de la famille, du logement... Ils vous orientent dans vos démarches juridiques en France et en Suisse.

RENCONTRER UN NOTAIRE

Une fois par mois, des notaires vous reçoivent et répondent à vos questions juridiques : droits de succession, droits de la propriété, donation...

ÉCOUTE ET AIDE AUX VICTIMES

Si vous êtes victime de violences conjugales, d'accidents de la route, d'agressions... un juriste et un psychologue spécialisés vous écoutent et vous accompagnent dans vos procédures pénales.

DROITS DES ÉTRANGERS

Une fois par mois, des juristes vous reçoivent et vous renseignent : accès au droit au séjour, accès à la nationalité française, regroupement familial, législation applicable aux étudiants étrangers, accompagnement des migrants âgés...

Une justice plus proche des citoyens

RÉGLER À L'AMIABLE VOS LITIGES

Un conciliateur vous aide à trouver une solution dans le cadre de vos litiges du quotidien avec un locataire, un propriétaire, votre voisin, des professionnels.

FAIRE RESPECTER VOS DROITS ET LIBERTÉS

Face à une discrimination, pour résoudre un litige avec une administration ou un service public, garantir les droits de l'enfant... faites appel au Délégué du Défenseur des droits.

UNE JUSTICE PÉNALE PLUS RAPIDE

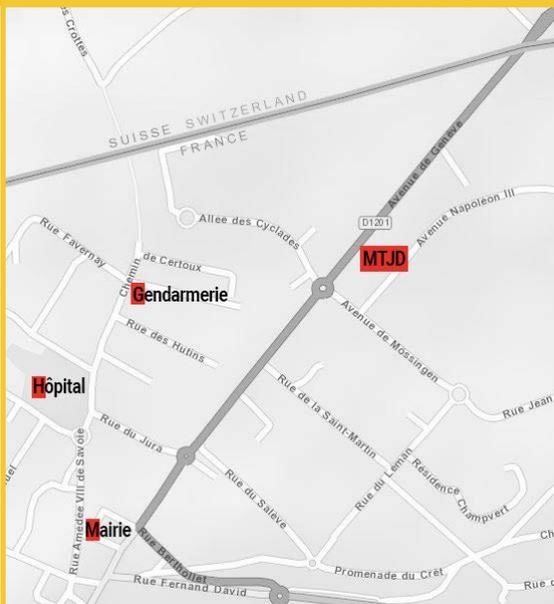
Relais local du Tribunal Judiciaire de Thonon-les-Bains, la Maison Transfrontière de Justice et du Droit met en œuvre, sur demande du procureur de la République, les mesures alternatives aux poursuites pénales pour des infractions de faible gravité commises par des personnes majeures ou mineures.



numéros et sites utiles

- Allo service public : **3939**
- Violences femmes info : **3919**
- Enfance en danger : **119**
- Services de police : **17** (en Suisse 117)
- Numéro européen des urgences : **112**
- **www.justice.gouv.fr**
- **www.defenseurdesdroits.fr**
- **www.admin.ch**

ACCÈS



Pour venir en bus

Ligne D :

- arrêt Hutins en venant de St-Julien, Valleiry, Viry
- arrêt P+R Perly en venant de Genève

Ligne T72

Annecy-Genève :
arrêt P+R Perly

HORAIRES D'OUVERTURE

- **du lundi au jeudi** : 9h00-12h30 et 13h30-17h00
- **vendredi** : 9h00-12h30

seulement
sur RDV

COORDONNÉES

26 avenue de Genève, Le Gallien B, Saint-Julien-en-Genevois

tél. : **+33(0)4 50 74 86 86** | courriel : **mtjd@cc-genevois.fr**

www.cc-genevois.fr (rubrique vie pratique et services | vos droits)



abonnez-vous à la newsletter de la Communauté de communes
depuis notre site internet **www.cc-genevois.fr**

ARCHAMPS • BEAUMONT • BOSSEY • CHÊNEX • CHEVRIER • COLLONGES-SOUS-SALÈVE • DINGY-EN-VUACHE • FEIGÈRES
• JONZIER-ÉPAGNY • NEYDENS • PRÉSILLY • SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS • SAVIGNY • VALLEIRY • VERS • VIRY • VULBENS